



# Section WATER POLO

## Dossier INSCRIPTION Saison 2014-2015

NOM : .....

PRENOM : .....

CATEGORIE : .....

**TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE**

Bonjour,

Veillez trouver ci-après le dossier d'inscription à la section Water Polo du Pays d'Aix Natation pour la saison 2014-2015.

Les dossiers devront être déposés **COMPLETS**, lors des permanences suivantes :

**Pour les REINSCRIPTIONS et les NOUVELLES INSCRIPTIONS**

SAMEDI 13 SEPTEMBRE 2014

De 10h00 à 16h00

**Pour les REINSCRIPTIONS et les NOUVELLES INSCRIPTIONS**

SAMEDI 20 SEPTEMBRE 2014

De 10h00 à 16h00

**Lieu :**

PISCINE YVES BLANC      **DANS LES GRADINS**

26 avenue des Ecoles Militaires

13100 Aix en Provence

**Pour les nouveaux : TEST Obligatoire**

Prendre rendez vous avec les coachs

Benjamin RUDENT : 06.81.27.04.91 (Poussins / Benjamins)

Romain BALDIZZONE : 06.62.94.52.77 (Poussins / Benjamins)

Julien ASPAR : 06.89.88.29.43 (Minimes)

L'évaluation sera faite pendant une séance d'entraînement

**IMPORTANT :**

**Pour des raisons d'assurance, les Nageurs Poloïstes non inscrits à compter du 20 septembre 2014, NE SERONT PAS ADMIS AUX ENTRAINEMENTS.**

**Julien ASPAR**

**Entraîneur Référent « Jeunes »**

## **EMARGEMENT des PIECES du DOSSIER**

	<u>Partie Adhérent</u>	<u>Partie Club</u>
Fiche d'inscription remplie et signée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Certificat Médical de moins de 3 mois	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2 photos d'identités (SVP, nom au dos)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3 timbres	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Créneaux d'entraînements signés	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Charte de l'école de Water Polo signée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Chèque(s) de xxx € à l'ordre du P.A.N	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Licence FFN (à signer sur place)		<input type="checkbox"/>

<i>Cotis.Club</i>	<i>Licence</i>	<i>Pack Textile</i>	<i>TOTAL</i>	<i>2ème personne</i>	<i>3ème personne</i>
300 €	enfant de - de 10ans			-20 €	-40 €
	25 €	25 €	<b>350 €</b>	<b>330 €</b>	<b>310 €</b>
	enfant de 10 ans et +				
	35 €	25 €	<b>360 €</b>	<b>340 €</b>	<b>320 €</b>
<i>si enfant du Perf club</i>					
-50 €	enfant de - de 10ans	25 €	<b>300 €</b>	<b>280 €</b>	<b>260 €</b>
	enfant de + de 10 ans	25 €	<b>310 €</b>	<b>290 €</b>	<b>270 €</b>

**Le règlement peut être fait jusqu'à 3 mensualités payable fin de mois dont le dernier sera obligatoirement encaissé fin décembre.**

**Les chèques devront TOUS être remis lors de l'inscription.** "Datés du jour de l'inscription (les mois d'encaissements seront apposés au dos du chèque)"

Pour les **chèques ATTITUDE 13 du Conseil Général**, vous pouvez sans attendre en faire la demande sur le site du Conseil Général 13. Lors de votre inscription il vous sera demandé le règlement du montant de la cotisation -50 € et un chèque de 50 € (équivalent au montant du chèque Attitude 13). Celui-ci vous sera restitué lors de la présentation de l'aide du Conseil Général. A défaut il sera encaissé.

**LES PLANNINGS PREVISIONNELS D'ENTRAINEMENTS**

**SERONT COMMUNIQUEES DANS LES MEILLEURS DELAIS**



26 avenue des Ecoles Militaires  
13100 Aix en Provence

04 42 21 31 61  
[www.pays-aix-natation.com](http://www.pays-aix-natation.com)

N° licence : \_\_\_\_\_

## FICHE D'INSCRIPTION 2014/2015 (RECTO - VERSO)

**!! ATTENTION TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE !!**

Renouvellement

Nouvelle Inscription

### PIECES A FOURNIR

Certificat Médical de moins de 3 mois       2 Photos d'identité       3 Timbres       Règlement

NOM DE L'ADHERENT :		PHOTO
PRENOM :		
DATE DE NAISSANCE :		
SEXE :		
SCOLARITE :	Nom de l'établissement :	Classe :
ADRESSE, CP, Ville :		TELEPHONE
		D.
		P.
ADRESSE E-MAIL : (écrire en majuscules)		P.

### PROFESSION DE L'ADHERENT / PROFESSION DES PARENTS POUR LES MINEURS

	PROFESSION	NOM DE L'ENTREPRISE
L'ADHERENT :		
MERE :		
PERE :		

### DISCIPLINE ET GROUPE A COCHER

#### LOISIRS

NATATION LOISIR ADULTES

AQUA GYM

PERFECTIONNEMENT ADOS

WATER-POLO LOISIR

#### Piscines

Yves Blanc       Plein Ciel (jas de Bouffan)       Virginie Dedieu (Fuveau)

Nombre de séance(s)      1       Ou      2

Lundi       Mardi       Mercredi

Jeudi       Vendredi

Heures      \_\_ / \_\_      \_\_ / \_\_

**INFOS ASSURANCE** : En tant qu'adhérent du club vous êtes couverts en responsabilité civile.

Toutefois, les accidents survenant sans tiers responsable ne sont pas couverts.

Si vous désirez vous couvrir en individuel accident vous devez souscrire une garantie individuelle accident de votre choix.

### COMPETITIONS

NAGE AVEC PALMES

NATATION COURSE

NATATION SYNCHRO

WATER-POLO

Groupe :

Groupe :

Groupe :

Groupe :

**MEMBRE BENEVOLE**

Section :

**Cotisation : 44€**

Pour le pack équipement sportif, nous indiquer la taille : Maillots \_\_\_\_ T-shirt \_\_\_\_ Short \_\_\_\_

**FRERE(S) / SŒUR(S) AU CLUB**

NOM- Prénom

Section

**MODE DE PAIEMENT** (cadre réservé au secrétariat)**MONTANT DE LA COTISATION :**

€

Espèce Chèque 

Montant : €

Chèques Vacances Chèque du Conseil Général « L'Attitude 13 » 

Nombre : Montant : €

**AUTORISATION PARENTALE (pour les mineurs)**JE SOUSSIGNE (E) <sup>1</sup> : .....PERE, MERE, TUTEUR <sup>2</sup> DE <sup>1</sup> : .....

AUTORISE :

- A) MON FILS, MA FILLE<sup>2</sup> A PARTICIPER A TOUTES LES ACTIVITES PROPOSEES OU PROGRAMMEES, LORS DES COURS, ENTRAINEMENTS, STAGES OU COMPETITIONS AUXQUELS PARTICIPE LA SECTION D'AIX EN PROVENCE NATATION A LAQUELLE IL OU ELLE APPARTIENT.
- B) LE RESPONSABLE DESIGNE PAR LE BUREAU DU CLUB, POUR ENCADRER LES ACTIVITES, A PRENDRE EN MES LIEUX ET PLACE TOUTES DISPOSITIONS CONCERNANT MON ENFANT EN CAS DE MALADIE, D'INCIDENT OU D'ACCIDENT.
- C) JE DONNE MON CONSENTEMENT A LA REPRODUCTION ET A LA DIFFUSION DE L'IMAGE DE MON ENFANT SUR TOUT DOCUMENT RELATIF AU CLUB (Y COMPRIS LE SITE INTERNET) TOUTE DEMANDE D'ACCES, DE RECTIFICATION OU D'OPPOSITION DOIT ETRE ADRESSEE A PAYS D'AIX NATATION ET/OU A [CONTACT@PAYS-AIX-NATATION.COM](mailto:CONTACT@PAYS-AIX-NATATION.COM)

(1) NOM / PRENOM

(2) RAYER LA MENTION INUTILE

JE SOUSSIGNE<sup>1</sup>(E) : .....**DECLARE** : Adhérer - Faire adhérer mon enfant et prendre connaissance des conditions suivantes :

**Les cotisations ne sont pas remboursables, sauf en cas de maladie grave ou de déménagement hors département.**  
Dans cette éventualité, le remboursement s'effectuera au prorata des semaines restantes moins 50 % de la cotisation retenus pour frais de gestion. Les horaires et les lieux d'entraînement sont donnés à titre indicatif. Ils peuvent être modifiés en fonction des équipements mis à la disposition du club par la CPA. Les cours ne sont pas assurés pendant les vacances scolaires, les jours fériés et les fermetures exceptionnelles de piscine.

Les informations nominatives recueillies sont traitées conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978. Tous les adhérents, ainsi que leur représentant légal s'ils sont mineurs, disposent en application de l'article 27 de cette loi, d'un droit d'accès ou de rectification aux données les concernant. Par les présentes, les adhérents sont informés que les données nominatives les concernant pourront faire l'objet d'une transmission éventuelle aux partenaires commerciaux de Pays d'Aix Natation et qu'ils peuvent s'opposer à cette transmission. Toute demande d'accès, de rectification ou d'opposition doit être adressée au PAYS D'AIX NATATION et/ou à [contact@pays-aix-natation.com](mailto:contact@pays-aix-natation.com)

Je donne mon consentement à la reproduction et à la diffusion de mon image sur tout document relatif au club (y compris le site internet [www.pays-aix-natation.com](http://www.pays-aix-natation.com)) Toute demande d'accès, de rectification ou d'opposition doit être adressée à PAYS D'AIX NATATION et/ou à [contact@pays-aix-natation.com](mailto:contact@pays-aix-natation.com)

Fait à Aix en Provence, le

(Signature précédée de la mention "Lu et Approuvé")

**CADRE RESERVE AU SECRETARIAT**

Date de réception du dossier :

Saisie dans la base de données



# PLANNING ENTRAINEMENTS

## Prévisionnel

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi		
Section Sportive Chesneraie BENJAMINS (6e et 5e) 8h-10h Romain + Julien					MINIMES 8h-10h Julien		
					BENJAMINS 12h-14h Romain		
			UNSS 13h15- 15h Julien		POUSSINS 14h-16h Romain + Benjamin		
		POUSSINS 15h-16h30 Romain + Benjamin					
BENJAMINS 16h-17h30 Romain	MINIMES 16h-17h30 Romain	MINIMES 16h-17h30 Benjamin	BENJAMINS 16h30-18h Romain	MINIMES 16h30- 18h Julien	BENJAMINS 16h-17h30 Benjamin	BENJAMINS Chesneraie (6e et 5e) 16h-17h30 Romain	
				MINIMES 18h-19h30 FUVEAU Julien + Benjamin	BENJAMINS 17h30- 19h30 Romain	POUSSINS (2004-05) 17h30-19h30 Benjamin	MINIMES 17h30-19h30 Julien
POUSSINS 18h15-19h30 Romain + Benjamin							

# Ecole de Water Polo – Charte du Joueur

« Pour être formé en tant que Joueur et éduqué en tant qu'Homme »



## Préambule :

---

Cette charte définit les règles de bonnes conduites, au sein de du Pays d'Aix Natation (P.A.N) - Section Water Polo, entre les Joueurs et leurs parents, les entraîneurs et les dirigeants.

La section Water Polo du P.A.N. a fait le choix de la formation pour la compétition et le haut niveau.

En signant une licence du P.A.N. –Section Water Polo, le joueur et ses parents adhèrent aux valeurs du club ainsi qu'aux règles de la présente charte à laquelle ils souscrivent complètement.

## Les Devoirs du Joueur

---

Le joueur doit faire honneur aux couleurs de son club et son attitude que ce soit aux bords des bassins ainsi qu'à l'extérieur, doit être exemplaire.

Le Water Polo est un sport exigeant. L'entraînement est un moment de travail destiné à faire progresser des joueurs et une Equipe. La concentration, l'assiduité et la persévérance sont indispensables à la réussite.

Le joueur doit tout mettre en œuvre pour atteindre le meilleur niveau pour lui-même et pour son Equipe, sans jamais se départir de sa loyauté et de son fair-play. Cette recherche de la performance sportive ne devra jamais se faire au détriment de sa scolarité. Le joueur qui signe la présente charte s'engage donc à rechercher l'excellence dans ces deux disciplines.

Le joueur et les parents reconnaissent que la concurrence entre les joueurs soit un facteur de progrès et de réussite. Ils acceptent donc de ne pas être sélectionné pour une compétition et de faire en sorte de pouvoir l'intégrer.

Le joueur et les parents s'engagent à informer des absences dès que possible. Le respect des horaires et de tous les entraînements sont les clés d'une intégration réussie et d'un solide esprit d'équipe.

Le joueur se doit de respecter les engagements pris en début d'année envers ses équipiers, ses entraîneurs, les dirigeants et les partenaires du club. Tout joueur qui aurait, de sa propre initiative, décidé de ne plus participer aux activités du Club (matches, entraînements) durant une partie de la saison pour une raison autre que blessure ou familiale, pénalisant ainsi son équipe, verra son affiliation au Club pour la saison suivante soumise à l'approbation du Bureau.

NOM & Prénom du Joueur :

Date :

Signature du Joueur

Signature des Parents

# Ecole de Water Polo – Charte du Joueur

« Pour être formé en tant que Joueur et éduqué en tant qu'Homme »

## Les Droits de Joueur

---

Le joueur a le droit à une formation de qualité et à un développement respectueux de sa santé.

Il a le droit à son temps de jeu et au plaisir de la pratique du Water Polo, qui ne va pas sans la possibilité d'initiatives et de risque d'erreurs.

Il a le droit aux respects de sa personnalité, de ses convictions et de ses différences.

Il a le droit à une attitude exemplaire de la part de ses équipiers, ses entraîneurs et des dirigeants du club.

Il a le droit à la reconnaissance de ses efforts, de ses progrès et de ses difficultés. Il peut également exprimer auprès des responsables, les difficultés qu'il pourrait rencontrer.

Il a le droit au rappel à l'ordre sans faiblesse sur les valeurs s'il vient à sortir du « droit chemin ».

## Les Règles de vie

---

### A destination des Joueurs

Le vestiaire n'est ni un lieu de jeu ni une zone de « non droit ». Le joueur doit être respectueux des infrastructures et des autres joueurs qu'ils soient équipiers ou adversaires.

Le joueur doit être respectueux et attentif aux équipements qui sont mis à sa disposition, à ses affaires ainsi qu'à celles de ses équipiers.

Le joueur se doit être un équipier sur lequel on peut compter. Il doit accepter, voire aider ceux qui auraient des difficultés. Il doit également accepter et respecter les « différences ».

A destination des Parents / Dans le cadre des objectifs de formation, il est demandé aux parents de :

- ❖ se comporter de manière exemplaire tant envers les joueurs, entraîneurs et dirigeants du P.A.N., que vis-à-vis des adversaires et des arbitres.
- ❖ accompagner leur enfant dans la mesure du possible, lors des matchs auxquels il participe et également aux rencontres à domicile de l'équipe « Elite ». Il est également demandé de se répartir entre parents, équitablement et de manière bénévole, les transports lors des déplacements à l'extérieur.
- ❖ s'abstenir d'intervenir en quoi que ce soit dans les décisions sportives prises par les responsables techniques (Entraînements, composition d'équipe, remplacement, etc...). Le cas échéant, ils peuvent faire état de leurs remarques auprès du Bureau Directeur par l'intermédiaire des parents référents.

NOM & Prénom du Joueur :

Date :

Signature du Joueur

Signature des Parents



# MECENAT

Madame, Monsieur,

Votre enfant ou vous, êtes adhérent au Club.

Nous vous offrons toutes sortes d'activités selon votre choix :

- Apprendre à nager
- Pratiquer de l'aquagym ou nager dans les sections loisirs

Mais aussi, participer à des compétitions de :

- Natation sportive
- Natation synchronisée
- Nage avec palmes
- Water-polo

Nous organisons du soutien scolaire pour nos sportifs et des stages multisports pour les 4-13 ans pendant les vacances scolaires.

Afin de poursuivre et de pérenniser nos actions, nous avons besoin de votre **soutien** et de votre **aide financière**.

Devenez notre **MECENE** en nous adressant un don selon vos possibilités sachant que celui-ci est à 66 % déductible des impôts pour les particuliers et les professions libérales et à 60 % pour les sociétés. (Découvrez plus d'informations sur notre site [www.pays-aix-natation.com](http://www.pays-aix-natation.com))

Notre club, association reconnue d'intérêt général, est habilité à délivrer des reçus fiscaux.

Ci-dessous, bulletin de soutien.

Pays d'Aix Natation – Piscine Y. Blanc – 26, avenue des Ecoles Militaires 13100 Aix-en-Provence – [www.pays-aix-natation.com](http://www.pays-aix-natation.com)



## BULLETIN DE SOUTIEN A PAYS D'AIX NATATION

**Oui, je souhaite soutenir  
le développement du club Pays d'Aix Natation**

- Je fais un don de :
- |                               |                               |                               |
|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| <input type="checkbox"/> 30€  | <input type="checkbox"/> 50€  | <input type="checkbox"/> 100€ |
| <input type="checkbox"/> 250€ | <input type="checkbox"/> 500€ | _____ (autre montant)         |

De la part de :

Nom, Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Pour  Water Polo  Nat.Synchronisée  Natation Course  Nage avec palmes  Toutes les sections

- Je souhaite recevoir des invitations aux matchs et aux événements  
 Je joins mon règlement par chèque à l'ordre de Pays d'Aix-Natation  
 Je souhaite recevoir un reçu fiscal

Au profit de : PAYS D'AIX NATATION  
26 avenue des Ecoles Militaires  
13100 Aix-en-Provence